

L'ECHO DES BAUDINS

OCTOBRE 2019

MAIRIE

Tel : 03.27.61.60.43

Fax : 03.27.61.75.75

Mail : mairielezfontaine@wanadoo.fr

Site : www.lez-fontaine.fr

Tel portable en cas d'urgence :
06.32.05.35.86

Horaires d'ouverture :
lundi et jeudi
10 h à 12 h
ou sur rendez-vous



MOT DU MAIRE

Un nouvel avenir pour les habitants des Hauts-de-France.

Du lundi 16 septembre au lundi 16 octobre 2019, une grande enquête publique a été lancée au niveau de la Région Hauts-de-France. L'objectif consiste à dresser un Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) pour dessiner l'avenir de l'aménagement du territoire.

Pour bâtir le nouveau modèle d'aménagement, onze domaines sont concernés. Ce sont :

- la lutte contre le changement climatique,
- la gestion économique de l'espace,
- la pollution de l'air,
- l'implantation d'infrastructures d'intérêt régional,
- la protection et la restauration de la biodiversité,
- l'intermodalité et le développement des transports,
- la gestion des déchets,
- l'équilibre des territoires,
- le désenclavement des territoires ruraux,
- l'habitat,
- la maîtrise et la valorisation de l'énergie.

La réflexion est portée par de nombreux acteurs, dont le Conseil Economique Social et Environnemental Régional, les intercommunalités, les départements et la société civile.

Les impacts attendus sont une ouverture maîtrisée de l'espace régional et la mise en place d'un développement équilibré du territoire régional afin qu'aucun lieu ne soit tenu à l'écart des dynamiques destinées à améliorer le quotidien des habitants, garantir une accessibilité réelle aux services, réduire les coûts liés au logement, à l'énergie, aux déplacements, pour favoriser un cadre de vie harmonieux, apaisé et accueillant.

Vaste programme nécessitant l'élaboration d'un diagnostic, la définition d'objectifs et de règles retranscrits dans un document, le SRADDET, arrêté en séance plénière du Conseil Régional le 31 janvier 2019 et désormais soumis à l'avis des personnes publiques associées.

Au stade actuel, le projet de SRADDET donne lieu à une enquête publique et la Région invite ses habitants à donner leur avis et à consigner leurs observations dans les registres publics mis à leur disposition. A l'issue de la consultation le projet éventuellement modifié sera soumis à l'approbation du Conseil Régional, puis du préfet pour pouvoir être mis en œuvre en 2020.

Pour en savoir plus sur le contenu du projet de SRADDET qui impactera la vie quotidienne de l'ensemble des habitants de la Région, il est possible de le consulter dans son intégralité sur le site

registredematfrisraddethautsdefrance-enquetepublique

ECOLE

Après 2 mois de vacances, le cloche a sonné et l'école a repris vie: on joue, on chante, on rit, on pleure, on se dispute, on court, on danse, on apprend... C'est parti pour une nouvelle année scolaire !

En ce début d'année 16 élèves de petite et toute-petite sections ont fait leur rentrée sur les 23 enfants inscrits à l'école de Lez-Fontaine avec un projet annuel mené en lien avec l'école de Dimont : les cinq sens. Chaque période, les enfants auront l'occasion d'explorer un sens en particulier à travers différentes activités menées en classe.

Cette première période sera marquée notamment par une sortie au Musée Matisse le 11 octobre, récompense reçue suite à notre participation au concours des Ecoles Fleuries l'année dernière.

Je souhaite à tous les enfants du village une année scolaire pleine de réussite !

Pauline HIDDEN, Directrice



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE LEZ-FONTAINE

Pour sa deuxième année à la présidence de l'APE, Ingrid Boulanger s'entoure d'un bureau un peu modifié : Jessica Bertaux laisse sa place de trésorière à Damien Michaux. Le poste de secrétaire revient maintenant à Joséphine Dubray, nouvelle arrivante au bureau mais membre déjà active au sein de l'APE.

Le bureau change quelque peu mais les objectifs et l'identité restent identiques. La multitude et la diversité des activités nous le prouvent encore cette année.

Les ventes de pizzas pour le 18 octobre et les livraisons **de sapins** le 4 décembre vous sont toujours proposées. Des papiers seront distribués dans les boîtes aux lettres pour expliquer la procédure à appliquer en cas de réservation.

Le samedi 2 novembre, les enfants défilent pour la traditionnelle tournée d'**Halloween**. Les petits seront séparés des grands sur deux parcours différents afin de pouvoir passer dans davantage de rues de Lez-Fontaine. Merci de leur réserver un accueil gourmand... au risque de recevoir un sort inéluctable !

Le « **petit déjeuner de Noël** » aura lieu le mercredi 18 décembre. Apparemment, le Père Noël a prévu de passer entre 10h et 12h à la Salle des Fêtes... Il amène toujours quelques présents.

Au printemps 2020, « **Lef-Toi et Marche** » accueillera désormais des coureurs. Des parcours « Trail » seront proposés en plus des parcours « marches » habituels. Nous vous réservons quelques nouveautés ! Amis marcheurs et joggers, jeunes ou moins jeunes, débutants ou grands sportifs, vous trouverez toujours un objectif sportif à votre niveau. Nous vous attendons le dimanche 26 avril pour cette belle journée sportive et gourmande.

Le 11 mai dernier, l'APE avait proposé ses services pour assurer la buvette et le barbecue lors du concert « du Chœur de l'Avesnois » et du Local brass quintet de Paris au Théâtre de Verdure. Il est possible que nous réitérions l'opération si l'occasion se présente. Nous vous tiendrons informés.

Cette année, l'APE financera la classe de neige pour 6 enfants du village en ce2, cm1, cm2 et une multitude d'autres sorties et spectacles pour les autres niveaux avec le RPI. Les 4 APE sont menacés car dans d'autres villages, le nombre de parents participants est bien inférieur à la nôtre. Une grande réunion est prévue le 5 mai 2020 avec tous les parents pour réfléchir à l'avenir des APE du RPI. Nous y serons nombreux pour tenter de garder cette dynamique dans l'intérêt de nos enfants.

Enfin, toute l'équipe de l'APE souhaite une pleine réussite au nouveau bureau du Comité des Fêtes. Les deux associations ne manqueront pas de s'épauler d'une manière ou d'une autre afin de préserver la convivialité qui règne dans le village.

Vous pouvez toujours nous suivre sur la page Facebook « Association Parents d'élèves Lez-Fontaine » ou nous contacter au 0608039367. Sachez que vous êtes toujours les bienvenus pour intégrer notre équipe, ponctuellement ou régulièrement.



L'équipe de l'APE de Lez-Fontaine



Un nouveau Comité des Fêtes !

Le samedi 14 septembre 2019, le Comité des Fêtes a invité la population à son assemblée générale pour renouveler le bureau.

Philippe Ysmal (Président), Sandrine Herve (Trésorière) et Nicolas Hennebelle (secrétaire) ne souhaitent plus faire partie du bureau. Nous les remercions vivement pour leur implication.

C'est donc maintenant :

- Christian Carette, Président,
- Ludovic Jourdain, 1^{er} Vice-Président
- Damien Michaux, 2^{ème} Vice-Président
- Marie Legrand, Trésorière
- Léonie Smaghe, Trésorière Adjointe
- Marie Honoré, Secrétaire
- Danièle Blauwblomme, Secrétaire Adjointe

qui reprennent le flambeau.

Une équipe de 27 membres les épaulera et bien évidemment toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

La soirée s'est terminée autour d'une portion de frites (histoire de vérifier le bon fonctionnement de la friteuse).

Ce nouveau Comité des Fêtes souhaite créer des moments de convivialité entre les villageois. C'est pour cela qu'une journée au marché de Noël de Reims est organisée le samedi 30 novembre 2019. Une pièce de théâtre est prévue dans le mois de mai ou septembre. Et bien évidemment le festival du Rock et la ducasse.





LE POINT SUR E POINT SUR LA FIBRE OPTIQUE



Grand chantier de ce début de siècle, la fibre optique est présentée comme le support idéal pour favoriser le développement des territoires, offrant à tous les services de l'Internet en très haut débit.

Au quotidien, l'utilisation de la fibre permettra notamment de bénéficier de la domotique, de se former à distance ou encore de maintenir les personnes à domicile en leur ouvrant la possibilité de demeurer autonomes à tout âge.

Techniquement, la fibre est constituée d'un tube en verre plus fin qu'un cheveu susceptible de transmettre et de recevoir des données à la vitesse de la lumière au travers d'un signal lumineux injecté dans ce tube. Le choix de la fibre autorise un débit quasi illimité, identique dans les zones urbaines et dans les zones rurales et ce débit est peu altéré par la distance. On dit que la fibre optique brise la distance.

Au cœur du village une armoire appelée Sous-Répartiteur Optique (S.R.O) a été scellée. Elle héberge les raccordements de l'ensemble des maisons. Sur les mêmes supports que les fils cuivre existant antérieurement ont été tirés les câbles porteurs de fibre optique. Au plus près des abonnés sont posés des Points de Branchement Optiques (P.B.O). Ces-derniers sont reliés à une prise optique installée à l'intérieur du logement ou de l'entreprise, généralement près d'une prise de courant.

COMMENT SE RACCORDER A LA FIBRE OPTIQUE

- 1- Tester votre éligibilité sur le site www.capfibre.fr ou en téléphonant au numéro vert **0800 159 162**
- 2- Choisir l'opérateur de votre choix (Bouygues, Coriolis, Free, Nordnet, Orange, Ozone, SFR, Vidéofutur,...) et souscrire un abonnement
- 3- Prendre rendez-vous avec l'installateur agréé dont les coordonnées sont fournies par l'opérateur

Le raccordement est gratuit si le logement est situé à moins de 100 mètres du Point de Branchement Optique

- 4- L'installateur pose une prise optique au sein du logement ou de l'entreprise. Une fois la ligne activée, le technicien configure la box et les appareils compris dans le contrat (décodeur TV, téléphone...)

VIGILANCE

Des tentatives d'escroqueries ont été signalées dans le cadre du déploiement de la fibre. Il faut savoir qu'aucun audit, aucune visite préalable n'est nécessaire contrairement à ce qu'affirment certains communicants.

Enfin, personne n'est obligé de se raccorder à la fibre optique. On peut conserver son ancienne ligne téléphonique et son abonnement actuel. Le raccordement peut intervenir durant les 25 prochaines années et sans obligation.



La Voie verte sera fermée
jusqu'au 31 janvier 2020
pour cause de travaux de rénovation



Bon de commande disponible en mairie
Ou sur le www.plantonsledecor.fr



Commandez vos arbres et arbustes
grâce à l'opération
«Plantons le décor»

Commandez avant les
31 octobre pour une livraison le 23 novembre
14 février 2020 pour une livraison le 7 mars 2020
Renseignements au 03 27 77 51 60



Pensez à ramoner
vos cheminées
avant le 1^{er} décembre

LES VACHES NE SONT PAS DES POUBELLES



Les ruminants (bovins, ovins, caprins) ont pour spécificité de pouvoir digérer l'herbe, ce que l'homme, par exemple, ne peut pas faire. Ils transforment les ressources fourragères en lait ou en viande.

Dans les abattoirs on retrouve très fréquemment dans la panse des bovins des déchets métalliques ou de plastique qui provoquent des tumeurs, des infections et entraînent la saisie totale ou partielle des carcasses. On imagine la perte pour le professionnel concerné.

Parfois aussi, les riverains de pâturages déversent les résidus de tonte dont les animaux sont friands. Attention, danger, ces déchets finement broyés s'accumulent dans l'estomac des animaux. Ils ne peuvent suivre le circuit de rumination et occasionnent des occlusions intestinales aux effets dévastateurs.

Alors, merci de respecter ces principes de bon sens, pas de canettes, pas de plastique, pas de ferrailles et pas de tontes dans les prairies. Les déchetteries sont faites pour recevoir ces matériaux.



Soucieuse de vouloir renforcer sa communication en direction des usagers, la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois a renforcé son équipe avec l'arrivée de deux nouveaux agents recrutés en contrat "Parcours Emploi Compétence" pour une durée d'un an.

Ces deux agents, Florian PREVOST et Cassandra AMAND, sont chargés de sensibiliser les usagers au tri sélectif et travaillent en équipe avec les ambassadeurs de tri, Pascal GRODZKI et Kevin LEPAGE.

Ces deux nouveaux "ambassadeurs de tri" interviendront ponctuellement sur la Commune de Lez-Fontaine.